

LES PRÊTS AUX ÉTUDIANTS

LES RUMEURS DE LA RÉDUCTION DU PROGRAMME

A l'appel de l'ordre du jour.

M. David MacDonald (Prince): Vendredi dernier, j'ai posé une question au premier ministre au sujet des rumeurs selon lesquelles les prêts consentis en vertu du programme canadien de prêts aux étudiants seraient réduits de 50 p. 100 et je lui ai demandé si cette réduction avait été envisagée en fonction de la hausse des frais d'enseignement et de logement. Le très honorable représentant a répondu qu'il se renseignerait. Peut-il maintenant fournir des précisions à la Chambre?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Oui, monsieur l'Orateur. En vertu de la loi canadienne sur les prêts aux étudiants, des prêts ne sont consentis qu'à ceux qui en ont besoin pour poursuivre leurs études. Les autorités fédérales et provinciales chargées de l'administration de ce programme ont mis au point des critères pour évaluer les besoins des étudiants; ces critères ont été signalés à la Chambre et divulgués de temps à autre. Les fonctionnaires en cause discutent actuellement la mise en application plus uniforme de ces critères et il se peut que certains étudiants qui ne semblent pas avoir clairement besoin d'aide aux termes de ce programme constatent que les allocations sont réservées à ceux qui en ont besoin.

Mon ami peut être assuré que ces prêts seront mis à la disposition des étudiants qui en ont vraiment besoin. Telle était l'intention du Parlement au moment où il a adopté la loi en question et nous entendons bien faire respecter l'esprit et la lettre de cette loi.

M. MacDonald: Une question complémentaire. Comme le coût de la vie a augmenté depuis la mise en œuvre du plan et que l'on est en train de fixer de nouveaux critères, augmentera-t-on le montant des prêts, lorsque les intéressés ont de la difficulté à s'en tirer avec les dispositions actuelles du plan?

Le très hon. M. Pearson: Il faudra que j'examine cet aspect de la question, monsieur l'Orateur.

L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris): Une autre question complémentaire pour le premier ministre, monsieur l'Orateur. Le gouvernement envisage-t-il d'inaugurer un programme de bourses d'études, pour compléter celui-ci qui semble en perte de vitesse?

Le très hon. M. Pearson: Pas en ce moment.
[L'hon. M. Cadieux.]

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LE NIGÉRIA—LES INITIATIVES DU CANADA POUR LA CESSATION DE LA GUERRE CIVILE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Heath Macquarrie (Queens): Monsieur l'Orateur, je veux poser une question au premier ministre qui, aujourd'hui, ne se fait pas prier pour répondre. C'est à propos du conflit entre le Nigéria et le Biafra, et elle s'inspire des nouvelles réconfortantes selon lesquelles l'Église catholique et le Conseil mondial des Églises ont fait un appel conjoint en faveur d'une cessation de la guerre entre le Nigéria et le Biafra. Le premier ministre peut-il nous dire si le gouvernement canadien prend de nouvelles mesures en vue d'atteindre cet objectif louable?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Monsieur l'Orateur, nous ne prenons aucune nouvelle initiative, mais nous n'avons ménagé aucun effort pour amener le règlement de ce conflit. J'espère m'entretenir demain ou après demain avec le secrétaire général de l'Association du Commonwealth qui, comme le sait mon honorable ami, se préoccupe vivement de cette question et se trouve présentement à Ottawa.

M. David MacDonald (Prince): Une question supplémentaire; le premier ministre peut-il nous dire si les fonctionnaires du ministère des Affaires extérieures ont reçu l'ordre d'éviter tout contact avec les hauts représentants de la province sécessionniste du Biafra?

Le très hon. M. Pearson: Monsieur l'Orateur, que je sache, il n'y a eu aucun ordre dans ce sens, mais je vérifierai volontiers.

LES FINANCES

LA PROPOSITION DE LA FRANCE EN FAVEUR D'UN NOUVEL ÉTALON D'ÉCHANGE INTERNATIONAL

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Colin Cameron (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresserait normalement au ministre des Finances, mais, en son absence, le premier ministre l'acceptera peut-être. Vu les déclarations qu'aurait faites le général de Gaulle, président de la république française, quant à l'attitude de son pays envers l'adoption d'une nouvelle unité de change internationale, le premier ministre peut-il dire à la Chambre quelle position le gouvernement canadien prendra à Stockholm, étant donné ce qui me semble, comme à beaucoup d'autres, une proposition pire que la première de la part de la France...